

2016-02-16

2015-6668

PRO PROX-120® UBV®
CONCENTRÉ INSECTICIDE

Pour supprimer les mouches noires et les maringouins adultes

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 15565 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : propoxur 120 g/L

DANGER



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 2 L (10 L) (20 L) (205 L)

Premier Tech Brighton Ltd.
1 avenue Premier
Riviere-du-Loup QC G5C 6C1

MODE D'EMPLOI : Généralités : PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré est recommandé pour supprimer les mouches noires et les maringouins adultes à l'extérieur. Il assure une immobilisation rapide et une bonne destruction de ces insectes. Il conserve son efficacité mortelle aux basses températures. PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré est efficace contre les mouches non résistantes, ainsi que contre celles qui ont acquis une certaine résistance aux insecticides hydrochlorés ou phosphatés. L'application peut être effectuée avec un appareil terrestre sous forme de pulvérisation thermique ou d'aérosol non thermique à ultra bas volume (UBV), ou bien au moyen d'un aéronef. Répéter le traitement selon le besoin.

Mélange : PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré peut être appliqué sans mélange ou dilué, selon l'équipement utilisé. S'il faut le diluer, on peut se servir d'une huile comme le fuel-oil n° 2 (diesel) ou le kérosène. Ne pas employer d'eau. Pour préparer un mélange avec de l'huile, verser la quantité requise de PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré dans la pleine quantité d'huile et agiter jusqu'à ce que les deux substances soient complètement mélangées.

Dose : Employer la dose stipulée de PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré non dilué ou dans une quantité d'huile suffisante pour obtenir un recouvrement uniforme.

Application terrestre : On obtient de meilleurs résultats en effectuant les traitements à angle droit par rapport à la direction du vent ou lorsque le vent est léger. Dans de telles conditions, le brouillard dérivera environ 90 mètres dans la direction du vent. Appliquer entre 1,5 et 2 litres de PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré par kilomètre de front.

- a) **Pulvérisateur thermique :** La quantité d'huile requise pour diluer le PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré dépendra du débit d'émission (rendement) du pulvérisateur et de sa vitesse de déplacement. Par exemple, si le débit d'émission du pulvérisateur est de 100 litres à l'heure et qu'il se déplace à 8 kilomètres à l'heure, alors la quantité de matière diluée émise par kilomètre parcouru sera de 12,5 litres (100 litres à l'heure divisés par 8 kilomètres à l'heure). Par conséquent, la dose de 1,5 à 2 litres de PROX-120 UBV Insecticide Concentré devrait être diluée avec suffisamment d'huile pour obtenir un volume total de 12,5 litres qui sera appliqué le long d'un front d'un kilomètre.
- b) **Générateur d'aérosol UBV non thermique :** Employer un appareil conçu spécifiquement pour une nébulisation froide UBV, tel qu'un London Aire XK, LECO ULV-HD ou Micro Gen MSR-15. Appliquer le PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré non dilué. Les vitesses et les débits recommandés pour obtenir les doses voulues sont indiqués ci-dessous.

Débit de PROX-120 UBV en mL/minute	Vitesse de l'appareil en km/heure
120 - 160	5
235 - 325	10
355 - 490	20
475 - 650	30

Application aérienne : On obtient de meilleurs résultats en effectuant le traitement lorsque le vent est léger. Appliquer entre 275 mL et 1,10 litre d'insecticide PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré dilué avec suffisamment d'huile pour réaliser une application uniforme. Il faudra peut-être utiliser la forte dose de PRO PROX-12 UBV Insecticide Concentré pour enrayer les insectes dans une végétation dense.

Application aérienne (UBV) : Le PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré peut être appliqué sans dilution à partir d'un aéronef muni d'un appareil de dispersion à ultra bas volume tel que le BEECOMIST. Appliquer entre 275 mL et 1,10 litre de PRO PROX-120 UBV Insecticide Concentré non dilué sous forme de pulvérisation UBV.

Remarque : Les gouttelettes de pulvérisation devraient avoir une grosseur médiane de 5 à 20 microns et leur diamètre médian massique (DMM) ne devrait pas dépasser 15 microns. Les gouttelettes de 45 microns ou plus peuvent causer des dommages permanents à la peinture des automobiles. Pour connaître la méthode utilisée pour déterminer la gamme de grosseurs et le diamètre médian massique des gouttelettes de pulvérisation, il faut s'adresser à Sanex Agro Inc.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter de contaminer les endroits où les animaux se nourrissent, tels que les pâturages et les autres zones fourragères. Ne pas contaminer les aliments destinés aux animaux et aux être humains. Ne pas contaminer les sources d'eau, rivières, lacs et étangs. Ne pas utiliser à l'intérieur comme pulvérisation spatiale. Ne pas appliquer sur des animaux ou des être humains. Toxique pour les abeilles. Ne pas traiter les plantes directement. Les préparations à base de propoxur pourraient endommager la peinture. Les préposés à la pulvérisation qui manipulent le concentré devraient éviter toute inhalation du produit et tout contact avec la peau, puis se laver à fond après l'avoir utilisé. Ce concentré peut être nocif s'il est ingurgité. Porter des vêtements de protection comme des bottes en caoutchouc, un tablier, des gants en caoutchouc, un respirateur approprié, une casquette et des lunettes antiéclaboussures avant de manipuler ce produit. Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le composé inhibe la cholinestérase, entraînant la stimulation du système nerveux central. Il en résulte une sensation de "contraction" dans la poitrine, accompagnée de transpiration, rétrécissement des pupilles, douleurs d'estomac, vomissements et diarrhée. L'antidote est le sulfate d'atropine administré à fortes doses thérapeutiques, répétées au besoin jusqu'au seuil de tolérance. Ne pas donner de morphine. Surveiller les signes d'oedème pulmonaire, pouvant se développer en de graves cas d'empoisonnement, même après 12 heures. Dès le premier signe d'oedème pulmonaire, le patient devrait être placé sous une tente à oxygène et traité en fonction des symptômes.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange de pulvérisation dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.